

**Pain Bio au levain**

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité  
 L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable  
 fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.  
 Comment ? Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises. (et donc, l'éventuel report de certaines distributions.)

**CONTRACTANTS**

<b>PRODUCTEURS :</b>	
<b>Mary Tardif-Bonneau</b>	Fabrication de pain
<b>Loulou Bonneau</b>	Céréaliier / Farine
126, rue de la Grefferie - 45200 AMILLY	
Tél/Fax : 02.38.93.84.74 - Port.:06.81.91.05.16	
Mail : mary.loulou2@wanadoo.fr	

CONSUM'ACTEUR / N° D'ADHERENT :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél.:

Mail:

TUTEUR :

Tél.: Mail :

Ne rien mettre dans les cases grisées			juin-20		juil.-20			Aout 20		sept.-20		oct.-20			nov.-20			
PRODUITS	Prix au kg	Prix	11	25	9	23	30			3	17	1	15	29	12	26		
Baguette au levain 320g	6,25 €	2,00 €																
Boule 800g	4,63 €	3,70 €																
Campagne 800g	4,63 €	3,70 €																
Graines 800g	6,12 €	4,90 €																
Epeautre 800g	6,25 €	5,00 €																
Engrain 600g	8,67 €	5,20 €																
Intégral (T150) 800g	5,00 €	4,00 €																
Ecorce d'orange et RS 600g	7,00 €	4,20 €																
Brioche 400g	12,75 €	5,10 €																
Pain de Mie	10,00 €	5,00 €																
<b>FARINES</b>		Prix																
FOURNIL	5 kgs	Blé bise	8,70 €															
		Complète	8,40 €															
		Blé intégral	8,10 €															
		Epeautre	16,70 €															
	2 kgs	Blé bise	4,30 €															
		Complète	3,90 €															
		Blé intégral	3,70 €															
		Epeautre	7,10 €															
BIOCER	5 kgs	Blé T55	9,10 €															
		Blé T65	9,00 €															
		Seigle T130	9,00 €															
		Sarrasin	17,00 €															
		Engrain	19,00 €															
	2 kgs	Blé T55	4,70 €															
		Blé T65	4,60 €															
		Seigle T130	4,50 €															
		Sarrasin	7,00 €															
		Engrain	8,00 €															

Total par mois :

Total du contrat :

Paiement en 1 fois ou 1 chq chaque mois commandé :  ...€  ...€  ...€  ...€  ...€  ...€

Paiement directement au producteur à l'ordre de BONNEAU Louis-Marie.

**Lieu de Distribution :**

Ce document peut m'être retourné par courrier ou à la distribution pain de l'AMAPP accompagné du ou des règlements correspondants au total de l'engagement.

(Le contrat ne sera pas accepté sans le prépaiement.)

Produits issus de l'agriculture biologique.

**Résiliation :** la résiliation est possible mais sans garantir le remboursement des mensualités restantes.

**Engagements :** le producteur déclare avoir reçu le paiement de présent contrat. Le producteur et le consommateur déclarent être à jour de leur cotisation à l'AMAPP.

SIGNATURES	
Producteur	Consom'acteur